

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° I-CF427

présenté par

M. Descoeur, M. Bourgeaux, M. Brun, M. Bony, Mme Bonnivard, Mme Louwagie,
Mme Corneloup, M. Sermier, Mme Boëlle, Mme Bouchet Bellecourt, Mme Bazin-Malgras,
Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Audibert, M. Menuel et Mme Trastour-Isnart

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.